



# des Services de santé non assurés

Le programme des SSNA fournit aux Indiens inscrits, ainsi qu'aux Inuits et Innus reconnus au Canada, des services de santé supplémentaires, dont des médicaments d'ordonnance et des produits de vente libre. Visitez notre site Web à : <http://www.hc-sc.gc.ca/fnihb/nihb>.

## AJOUT À LA LISTE DES MÉDICAMENTS (PRESTATIONS RÉGULIÈRES)

(en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2001)

### 1. Éprosartan, comprimé, 300, 400 et 600 mgs (Teveten - Solvay)

Éprosartan est le sixième antagoniste des récepteurs de l'angiotensine II à être commercialisé au Canada. Son efficacité est comparable à celle des autres produits de ce groupe, de même qu'il ne présente pas plus d'effets secondaires ni n'est plus difficile à tolérer que les autres. L'éprosartan est indiqué pour le traitement de l'hypertension essentielle légère ou modérée et peut être utilisé seul ou en association avec des diurétiques thiazidiques. Il est normalement administré aux patients chez qui un traitement à l'aide des diurétiques ou des bêta-bloquants s'est révélé inefficace ou est contre-indiqué, ou aux patients chez qui les inhibiteurs de l'ACE ont été associés à des effets secondaires. Les autres produits du même groupe qui apparaissent sur la liste des SSNA sont: le candésartan, l'irbésartan, le losartan, le telmisartan et le valsartan.

### 2. Éthinylestradiol et acétate de noréthindrone, comprimé, 5 mcg, 1 mg (FemHRT - Pfizer)

Ce produit est une association oestroprogestative pour administration orale continue. FemHRT est indiqué chez les femmes qui ont un utérus intact pour le soulagement des symptômes ménopausiques et post-ménopausiques se présentant dans les états de carence oestrogénique naturelle et consécutive à une opération chirurgicale; il est aussi indiqué pour la prévention de l'ostéoporose dans les états de carence oestrogénique naturelle et chirurgicale; et pour le traitement de l'atrophie vaginale et vulvaire associées à la ménopause. Étant donné que ce produit est plus coûteux que les autres hormonothérapies substitutives, il devrait être utilisé qu'en cas d'intolérance des autres produits.

### 3. Estradiol et acétate de noréthindrone, timbre cutané, 0,51 mg/4,8 mg; 0,62 mg/2,7 mg (Estalis - Novartis)

Estalis est indiqué pour le soulagement des symptômes ménopausiques et post-ménopausiques se présentant dans les états de carence oestrogénique naturelle et consécutive à une opération chirurgicale. Estalis est le premier timbre cutané d'oestrogène et de progestine en association conçu pour une utilisation continue. Il offre une alternative aux timbres cutanés à port séquentiel pour les femmes post-ménopausées. Toutefois, il peut être utilisé en traitement séquentiel en association avec les systèmes de libérations transdermiques d'estradiol seul. Estalis ne doit être administré qu'aux femmes qui ont un utérus intact. Ce produit (comme d'autres produits transdermiques) étant plus coûteux que l'hormonothérapie substitutive orale, ne doit être utilisé que lorsque le traitement oral est contre-indiqué ou ne peut être toléré.

### 4. Comprimé contenant 0,625 mg d'oestrogènes conjugués, et comprimés contenant 2,5 mg d'acétate de médroxyprogestérone (PremPlus- Wyeth-Ayerst)

PremPlus fournit des oestrogènes conjugués et de la médroxyprogestérone en comprimés séparés dans un emballage pratique. PremPlus est indiqué chez les femmes qui ont un utérus intact pour le soulagement des symptômes ménopausiques et post-ménopausiques se présentant dans les états de carence oestrogénique naturelle et consécutive à une opération chirurgicale; il est aussi indiqué pour la prévention de l'ostéoporose dans les états de carence oestrogénique naturelle et chirurgicale; et pour le traitement de l'atrophie vaginale et vulvaire associée à la ménopause.

*Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.*

## AJOUT À LA LISTE DES MÉDICAMENTS (PRESTATIONS RÉGULIÈRES) (suite)

(en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2001)

### 5. Lévonorgestrel, dispositif intra-utérin, 52 mg (Mirena - Berlex)

Mirena est un système intra-utérin de libération progressive de lévonorgestrel destiné à la contraception. Il est efficace pour une période de 5 années. Il ne s'agit pas de la méthode de contraception de première intention chez les jeunes femmes qui n'ont jamais été enceintes.

### 6. Exémestane, comprimé, 25 mg (Aromasin - Pharmacia)

L'exémestane est un inhibiteur irréversible de l'aromatase utilisé par voie orale. Il est indiqué chez les femmes ménopausées naturellement ou artificiellement pour l'hormonothérapie du cancer du sein à un stade avancé ayant évolué après l'utilisation d'un anti-oestrogène.

## NOUVEAUX PRODUITS D'UTILISATION RESTREINTE

(en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2001)

### Pioglitazone, comprimé, 15mg, 30mg, 45 mg (Actos - Eli Lilly)

La pioglitazone est le deuxième médicament de cette classe à être commercialisé au Canada. Ce produit est indiqué en monothérapie chez les patients atteints de diabète de type 2 lorsque la diète et l'exercice ne suffisent pas à équilibrer la glycémie. Le coût de la pioglitazone et de la rosiglitazone est beaucoup plus élevé que celui des autres hypoglycémisants oraux de la liste. Les critères d'utilisation sont: Pour le traitement des patients diabétiques de type 2 dont la glycémie n'est pas contrôlée adéquatement avec la metformine et les sulfonylurées, qui ne peuvent tolérer ces produits ou pour qui ces produits sont contre-indiqués.

## CORRECTION DE CRITÈRES

Veuillez prendre note que les critères d'utilisation des **gouttes otiques contenant de la Ciprofloxacine et de l'hydrocortisone en association (Cipro HC gts otiques-Alcon)** seront:

- Inefficacité des autres antibiotiques présents sur la liste
- Contre-indication à l'utilisation des autres antibiotiques présents sur la liste

## L'HYDRATE DE CHLORAL DEVIENDRA UN MÉDICAMENT D'EXCEPTION

(dès le 1<sup>er</sup> novembre 2001)

À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2001 l'hydrate de chloral sera retiré de la liste régulière des prestations pharmaceutiques et deviendra un médicament d'exception, de sorte que chaque demande sera analysée individuellement.

Une revue de l'utilisation de l'hydrate de chloral dans le cadre du programme des SSNA a montré qu'un nombre restreint de clients recevaient de grandes quantités d'ordonnances pour de grandes quantités d'hydrate de chloral. Selon la monographie du produit publiée dans le *Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques (CPS) 2001*, l'utilisation de l'hydrate de chloral comme hypnotique devrait être limitée à de courtes périodes, généralement d'une durée de 2 à 7 jours. Comme il se produit souvent de la tolérance au produit après une courte période, que des décès ont été constatés à la suite de l'administration de doses trop fortes, que son emploi prolongé peut entraîner une dépendance physique et psychologique, que l'arrêt brusque du traitement peut entraîner un syndrome de sevrage et que plusieurs interactions importantes ont été répertoriées, le programme des SSNA a pris la décision de changer le statut de ce produit et d'en faire un produit qui nécessitera une approbation au préalable.

**Remarque:** L'arrêt brusque du traitement après une utilisation prolongée peut entraîner des hallucinations et des symptômes similaires à ceux du délirium tremens. Ceci peut être très sérieux et même être mortel. Pour éviter ce type de réaction, il est recommandé de diminuer graduellement la dose d'hydrate de chloral sur plusieurs jours. S'il advenait qu'une quantité supplémentaire soit nécessaire, le Centre d'exception des médicaments devrait être rejoint pour obtenir une approbation au préalable à l'utilisation de ce produit. Une certaine quantité peut être distribuée en urgence lorsqu'il est impossible de parler à quelqu'un du Centre d'exception.(par ex. au moment d'une fête légale.)